



Chapitre 20 : Mammifères

Etat des lieux des connaissances

1. Présentation générale

Les mammifères non volants désignent plusieurs groupes d'animaux vertébrés tétrapodes, excluant les chauves-souris, et qui, étymologiquement, définissent des espèces portant des **mamelles** afin d'allaiter leurs petits. Six ordres, très hétérogènes, sont communément admis dans notre région :

- Les **lagomorphes** (lapins et lièvres) que plusieurs critères différencient des rongeurs (deux paires d'incisives au lieu d'une par exemple),
- Les **artiodactyles**, généralement herbivores et de grande taille et dont les doigts se terminent par deux sabots,
- Les **érimacéomorphes**(hérissons) et **soricomorphes**(taupes, musaraignes), regroupés il y en a encore peu dans les insectivores. Ils se caractérisent par une dentition complète, une taille réduite et un régime alimentaire basé sur les invertébrés,
- Les **rongeurs**, de taille assez modeste et de forme cylindrique, au régime herbivore ne possèdent pas de canines,
- Les **carnivores**, de taille moyenne sur notre territoire, possèdent une dentition complète et adaptée à un régime carnassier (excepté chez le Blaireau européen).



Mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*) © CATIL J.-M.

2. L'état des connaissances

Quelques chiffres

Le nombre de données relatives aux mammifères terrestres s'élève à 1731 et concerne 38 taxons (soit une moyenne de près de 46 données/espèce). Les **écarts sont assez extrêmes** (1-321), dus à une

déteçtabilité extrêmement variable suivant les espèces. Ainsi et à l'image des chiffres départementaux (Catil, 2013), **quelques espèces confisquent la majorité des données** (en l'occurrence 81% des données concernent seulement 10 espèces).

La production de données s'étale de 1975 à 2018. La dynamique de l'ABiC a conduit à produire plus de 200 données en 2018.

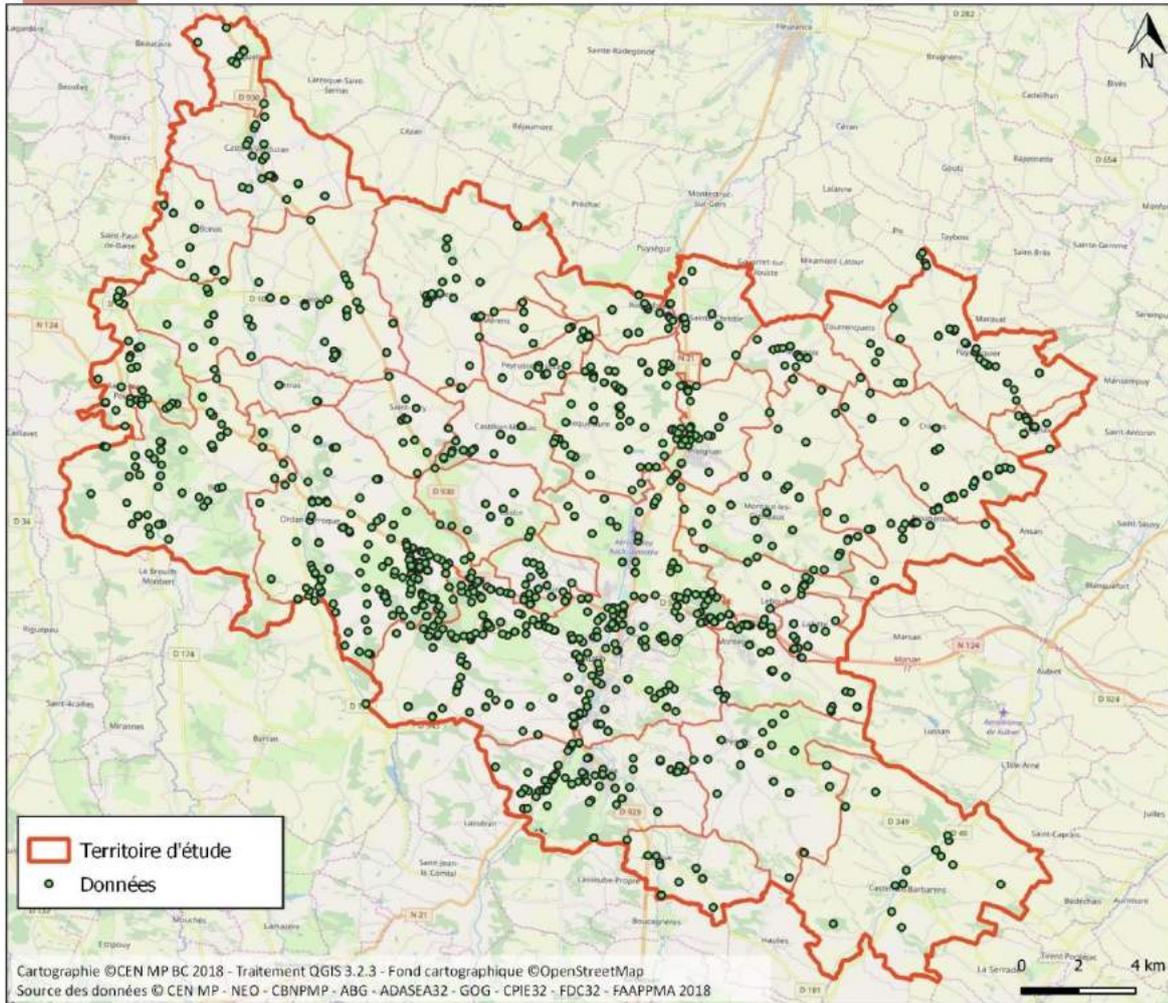
88% du peuplement départemental contemporain est représenté (38/43). Les 5 espèces manquantes sont soit peu déteçtables (Campagnol basque, Crocidure des jardins...) soit irrégulières sur le territoire. En revanche, **moins de la moitié du peuplement national** est représenté, l'absence de milieux d'altitude se faisant cruellement ressentir.

Répartition géographique

Assez homogène, la production de données mammalogiques est fortement influencée par le **réseau routier** qui se devine assez aisément à la lecture de la carte. Deux raisons à cela : le contact avec des animaux vivants et surtout le signalement de cadavres de mammifères écrasés (80% des données de putois d'Europe par exemple).



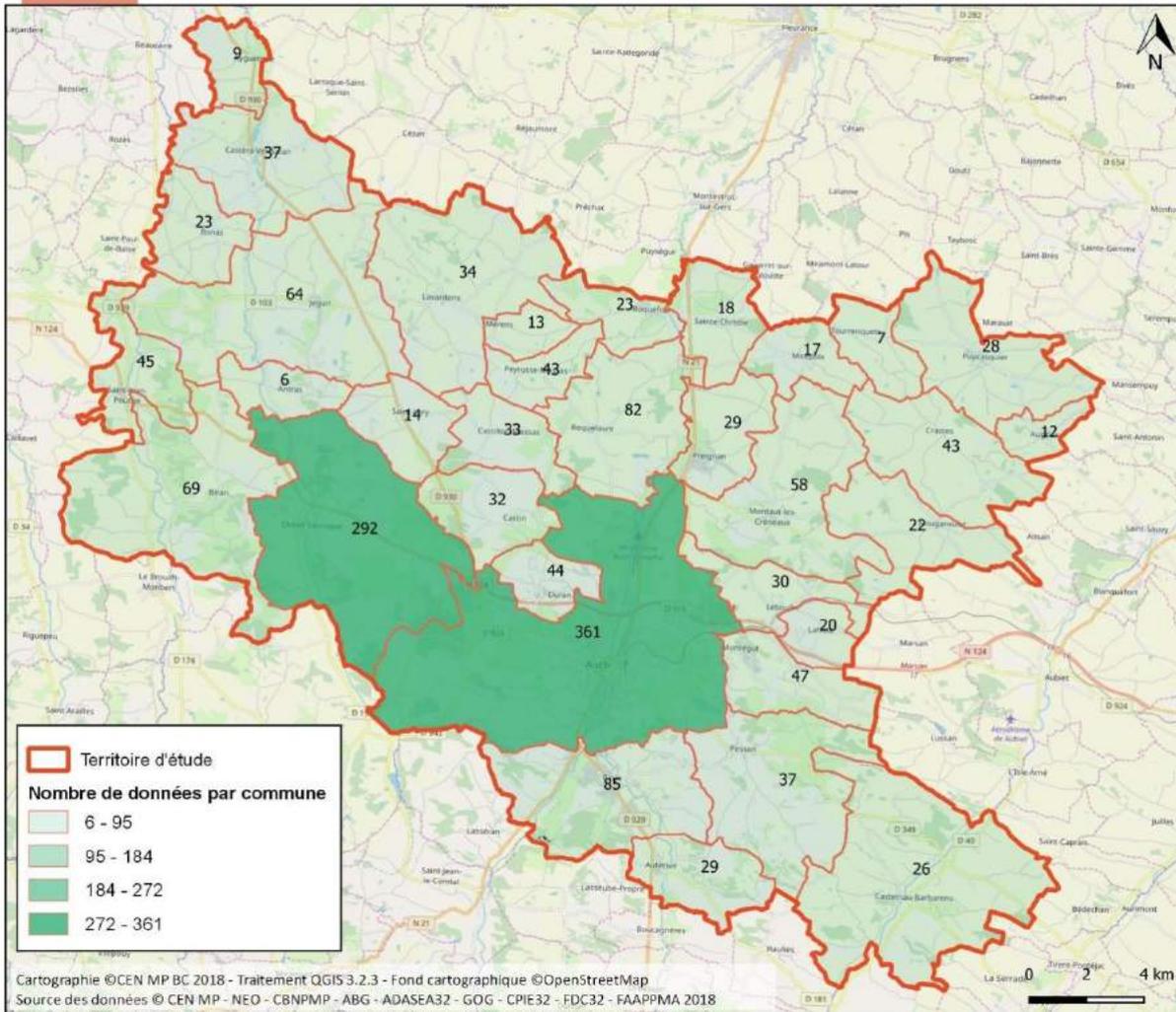
Mammifères terrestres - Répartition des données



Carte des données localisées



Mammifères terrestres - Nombre de données par commune

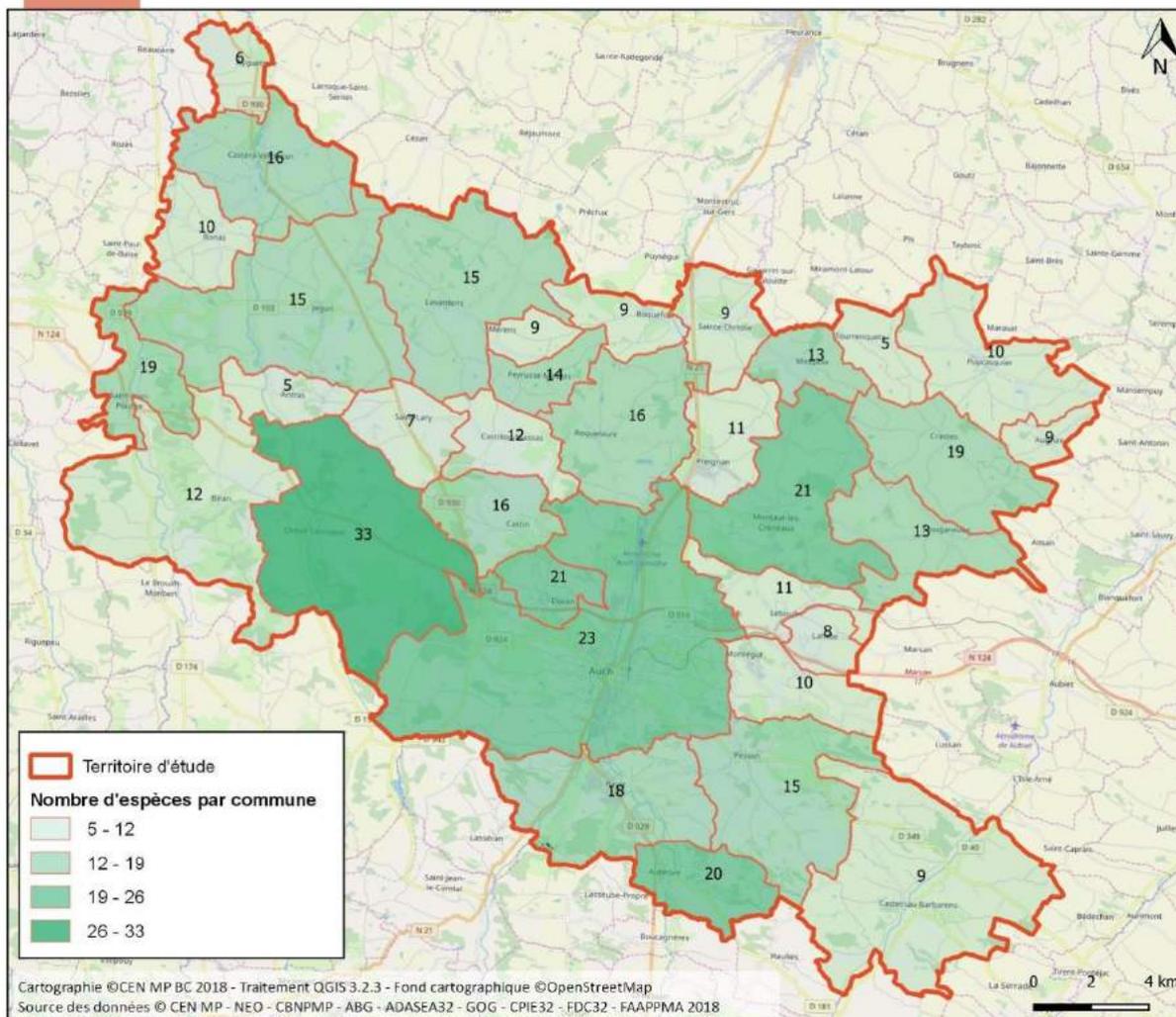


Carte de répartition du nombre de données par commune

Les communes d’Auch et Ordan-Larroque affichent des chiffres élevés, biaisés par une surface importante, la localisation d’observateurs réguliers et l’existence de grands axes de communication, propres à produire des données de collision. Les communes les moins bien pourvues se situent plutôt dans la frange nord (Antras, Turrenquets, Ayguetinte, Mérens, Augnax).



Mammifères terrestres - Nombre d'espèces par commune



La richesse spécifique par commune dépend de la mise en œuvre ou non de méthodes spécifiques pour détecter tel ou tel groupe de mammifères. Ainsi, les communes pour lesquelles il y a eu conjointement un effort de prospection à vue et d'indices de présence, de la recherche de crânes de micromammifères dans des pelotes de réjection et du piégeage photographique arboré des chiffres proches de la réalité (exemple : Ordan-Larroque, 33 espèces). La carte ci-dessus ne représente ni plus ni moins qu'une image de l'effort de prospection.

Les espèces inventoriées

Représentativité des sous-trames

NB : dans l'affectation qui suit, nous avons raisonné en terme d'habitats préférentiels pour établir les listes d'espèces, qui suivant leur écologie ne doivent pas être considérées comme strictement figées dans ces catégories.

Espèces des milieux aquatiques et humides : Loutre d'Europe, Vison d'Amérique, Putois d'Europe, Ragondin, Rat musqué, Rat surmulot, Campagnol amphibie, Crossope aquatique, Musaraigne pygmée.

Espèces des milieux boisés/fermés : Chevreuil, Sanglier, Daim, Genette, Martre des pins, Loir gris, Ecureuil roux, Campagnol roussâtre, Mulot à collier.

Espèces des milieux ouverts (agropastoraux) : Lapin de garenne, Lièvre d'Europe, Campagnol des champs, Campagnol des Pyrénées, Rat des moissons, Fouine, Crocidure musette, Pachyure étrusque.

D'autres espèces, à la plasticité écologique très large, fréquentant une grande diversité de milieux. C'est le cas du Renard roux, ou encore du Mulot sylvestre.

Intérêt patrimonial

GroupeABiC	Nombre d'espèces protégées (nationale, régionale ou départementale)	Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF en Midi-Pyrénées (en plaine)	Espèces menacées selon les Listes Rouges France	Espèces menacées selon les Listes Rouges Midi-Pyrénées
Mammifères	6	5	0	0

Les espèces concernées par la **protection nationale** sont les suivantes : Loutre d'Europe, Genette, Ecureuil roux, Hérisson d'Europe, Campagnol amphibie, Crossope aquatique.

Même si aucune espèce n'est considérée comme menacée à l'échelle nationale, les deux dernières citées sont en réel **déclin** sur notre territoire, sensibles à la dégradation et la mauvaise gestion des micro-habitats aquatiques (bords de berges).

Il faut mettre également en lumière le Putois d'Europe, déterminant ZNIEFF, qui semble être un bon indicateur des continuités écologiques.

Les espèces exotiques envahissantes

Le Vison d'Amérique progresse dans le Gers depuis l'ouest vers l'est. Peu contacté dans le secteur d'Auch, il est néanmoins signalé des vallées du Gers, de l'Arçon et sans doute sous-détecté (confusions des indices de présence avec d'autres mustélidés). La potentielle concurrence avec le Vison d'Europe est ici fortuite, ce dernier étant visiblement éteint dans le département.

L'établissement du Ragondin sur le territoire est homogène. Celui-ci compte peu de prédateurs et prospère donc facilement. Les impacts portent essentiellement sur la consommation des cultures voisines des milieux aquatiques et sur son activité de creusement dans les berges qui n'engendre de véritables problèmes que dans les milieux les plus artificialisés et/ou de petite taille (mares, étangs avec digue...).

Le Rat musqué a colonisé l'ex Midi-Pyrénées dans les années 1970 (Jacquot in Jacquot, 2012). Il est peu détecté sur le territoire sans doute pour plusieurs raisons :

- L'omniprésence du Ragondin occulte son existence et peut engendrer une compétition interspécifique,
- La densité de végétation aquatique au sein des rivières et étangs, faible, limite peut-être la capacité d'accueil.

La petite population de Daim européen provient d'animaux échappés d'élevage à l'occasion des tempêtes de 1999 (Barthe in Jacquot, 2010). Cette population est aujourd'hui maîtrisée.

Zoom sur... la Loutre d'Europe – *Lutra lutra*



Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) © Peter Trimming

Depuis quelques années, elle amorce une **dynamique de retour importante** dans le département du Gers. Ainsi, les milieux aquatiques du territoire du Grand Auch Cœur de Gascogne sont en pleine reconquête. Un individu peut occuper plusieurs dizaines de kilomètres de cours d'eau. Davantage piscivore, la Loutre ne dédaigne pas non plus des petits mammifères, oiseaux, écrevisses ou encore amphibiens. En France, la Loutre bénéficie d'un Plan National d'Actions en faveur de sa conservation.

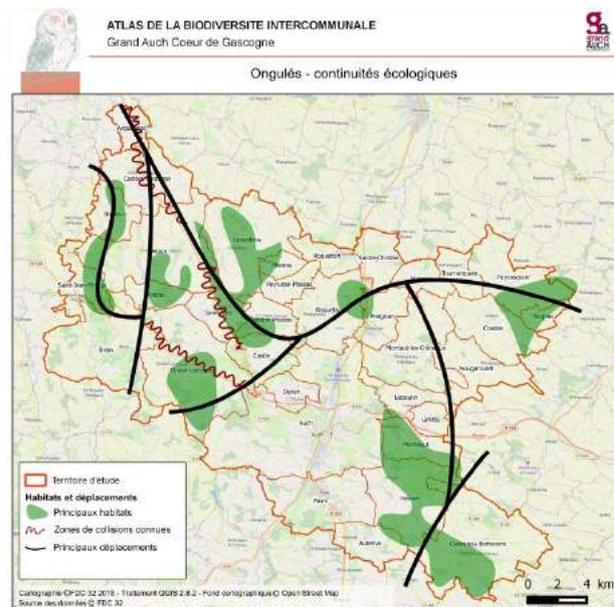
Evaluation de l'état des connaissances

À première vue, la quantité de données mammalogiques récoltée semble bonne mais elle masque une **forte disparité entre les groupes**. Les lagomorphes, les artiodactyles, les érinacéomorphes, quelques représentants des carnivores et rongeurs disposent d'un nombre conséquent de signalements. En revanche, la carence de données est bien réelle pour les soricomorphes (excepté la Taupe d'Aquitaine) et les petits rongeurs (Campagnols, Rat des moissons, ...) dont la production de données repose sur l'analyse de pelotes de réjection et sur les petits carnivores (Belette, Martre des pins), détectables par des méthodes actives telles que les piégeages (physique, photographique).

Les deux principales espèces d'Artiodactyles présentes sur le territoire de la Communauté de Communes sont le Chevreuil (*Capreolus capreolus*) et le Sanglier (*Sus scrofa*). Le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) n'est quant à lui rencontré qu'en petits noyaux de population au nord du département.

Les niveaux de population du Chevreuil et du Sanglier sont évalués par comptages et par analyse des tableaux de chasse. La densité du Chevreuil sur le territoire avoisine, selon les secteurs, 4 à 6 individus aux 100 hectares, avec des populations plus importantes à l'ouest du territoire. Ce constat s'explique en partie par des habitats plus favorables (zones boisées et bocagères) qu'à l'est (zones de grande culture céréalière). Par analogie, les populations de Sangliers sont relativement stables à l'est du territoire alors qu'elles connaissent une augmentation à l'ouest depuis 10 ans.

Les déplacements de ces espèces semblent plus intenses sur les franges ouest et nord du territoire, alors que l'**urbanisation** de l'agglomération d'Auch pourrait représenter une entrave aux déplacements de ces animaux. L'**artificialisation des sols** et le **trafic routier** ont un impact sur ces espèces et plusieurs secteurs de collisions sont identifiés sur les principaux axes routiers du territoire, notamment la D930 et la N124.



La principale espèce de Lagomorphe présente sur le territoire de la Communauté de communes du Grand Auch Cœur de Gascogne est le Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus*), avec une densité comprise entre 7 et 10 individus aux 100 hectares. La principale problématique de l'espèce demeure la fragmentation de son habitat par l'urbanisation commerciale ou résidentielle, ainsi que par les axes routiers.

Bien que rencontré ponctuellement sur le territoire, le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) reste toutefois bien moins présent, car sujet à des épizooties virales (myxomatose, virus hémorragique). Cette espèce est également concernée par une raréfaction de son habitat par l'intensification des pratiques agricoles par endroit, et par la déprise agricole dans d'autres secteurs.

La découverte de la **Loutre d'Europe, espèce parapluie des milieux aquatiques**, sur le territoire (vallée de l'Auloue) ou à proximité (amont de la vallée du Gers) est toute récente (automne 2018, Barthe & Catil, inédit). Sa présence dans la vallée de la Baïse ne fait quasiment pas de doute non plus. Les enjeux qui en découlent sont importants, et se déclinent potentiellement sur la majeure partie du réseau hydrographique de l'agglomération du Grand Auch.

Les informations contemporaines sur la Crossope aquatique demeurent parcimonieuses (5 données), la dernière remontant à 2010. Le principal mode d'étude non invasif consiste à la rechercher dans les pelotes de réjection des rapaces nocturnes. En tout état de cause, l'état des lieux actuel concernant cette espèce à enjeux est incomplet. Précisons également que l'est du département et le couloir de la Garonne sont moins favorables à l'espèce (Aulagnier, comm. pers.) d'où l'intérêt de préciser les limites de sa répartition.

Enfin, le Campagnol amphibie mérite une attention particulière du fait de son déclin partout en France (classé quasi-menacé dans la liste rouge France). Les chiffres le montrent avec une probabilité de contact de seulement 6,4 % sur 480 transects dans le Gers (Catil in Jacquot, 2012). Il est très lié à la présence de végétation aquatique dans et au bord de l'eau.

3. Propositions d'actions complémentaires

ACTIONS DE CONNAISSANCE

Comme précisé dans l’item « Quelques chiffres », la connaissance demeure très hétérogène suivant les espèces, très corrélée à la détectabilité. Les priorités en termes d’amélioration des connaissances devraient porter sur les espèces à enjeux des milieux aquatiques et humides (Loutre d’Europe, Crossope aquatique, Campagnol amphibie, Putois d’Europe), qui outre leurs rôles de bio-indicateurs permettent de s’appuyer sur un socle réglementaire.

-investigation sur la Loutre (espèce TVB) sur le réseau hydrographique où elle n’est pas encore connue,

-échantillonnage sur le Campagnol amphibie (espèce TVB) dans les zones bocagères,

-amélioration des connaissances sur le Putois d’Europe, bon indicateur de la trame bocagère. Il serait pertinent que la Fédération de chasse soit associée à une enquête auprès des piégeurs et du monde cynégétique sur le Putois,

-ateliers participatifs de dissection de pelotes de réjection à la recherche d’indice sur la Crossope aquatique.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

En lien avec les actions de connaissance, les actions de sensibilisation sont à orienter vers les gestionnaires des zones humides et aquatiques, en particulier les syndicats de rivière et les collectivités locales.

ACTIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

Il semble aujourd’hui urgent de limiter les entraves aux déplacements des mammifères, (Artiodactyles, Carnivores notamment) en agissant principalement au niveau de la planification urbaine et sur l’intégration de l’écologie de ces espèces dans les nouveaux projets d’aménagement routiers. La principale action consiste à limiter l’urbanisation linéaire le long des voies de communication et de ménager des ruptures d’urbanisation adaptées aux corridors de déplacements existants (dimension, localisation). Un travail précis d’analyse voire de suivi permettrait de définir les sites les plus risqués sur le réseau routier notamment et de mettre en œuvre des aménagements adaptés.

De même, vu la dynamique actuelle de la loutre, il convient de mener une étude pour identifier les ouvrages ne permettant pas une libre circulation de l’espèce. Il existe aujourd’hui des aménagements adaptés pour permettre à la petite faune aquatique de franchir ces points noirs. Lors de futurs aménagements, les aménageurs devront donc prendre en considération la présence de cette espèce.

En ce qui concerne la petite faune, il convient de limiter la perte d’habitats naturels et agricoles en agissant sur la planification urbaine et d’agir sur la perméabilisation des clôtures (ouverture de 20x20 cm minimum), via le règlement du plan local d’urbanisme.

Concernant les espèces des milieux humides et aquatiques, il existe de multiples ressources bibliographiques auxquelles peuvent se superposer l’avis et l’accompagnement d’experts locaux.

Références bibliographiques

Catil J.-M., 2013. Inventaire des mammifères du département du Gers : stratégies d’obtention des données en fonction des perceptions des espèces et résultats. 36^{ème} colloque francophone de mammalogie, Toulouse.

Catil J.-M., 2012. Campagnol amphibie. In : Jacquot E. (coord.), 2012. Atlas des Mammifères sauvages de Midi-Pyrénées – Livret 4 – Erinacéomorphes, Soricomorphes et Rongeurs. Coll. Atlas naturalistes de Midi-Pyrénées, 86-89.

Jacquot E., 2012. Rat musqué. In : Jacquot E. (coord.), 2012. Atlas des Mammifères sauvages de Midi-Pyrénées – Livret 4 – Erinacéomorphes, Soricomorphes et Rongeurs. Coll. Atlas naturalistes de Midi-Pyrénées, 80-81.

Barthe L., 2010. Daim européen. In : Jacquot E. (coord.), 2012. Atlas des Mammifères sauvages de Midi-Pyrénées – Livret 2 – Lagomorphes et Artiodactyles. Coll. Atlas naturalistes de Midi-Pyrénées, 58-59.